



Le Polyèdre

REGLEMENT FONCTIONNEMENT ACCUEIL LOISIRS

LE POLYEDRE
4 IMPASSE SAINT JEAN-BP 51
74602 SEYNOD CEDEX

TEL : 04 50 69 14 57

FAX : 04 89 12 28 13

www.lepolyedre.fr

Nom et prénom de l'enfant :

L'accueil loisirs du Polyèdre travaille sur la base de projets d'activités qui se traduit par de nombreuses animations diversifiées et novatrices afin que la motivation, le plaisir soient les moteurs permanents de l'animation.

Les activités représentent des temps importants qui sont prévus, organisés et évalués.

L'équipe est composée :

- d'un responsable
sous la responsabilité du Directeur du Polyèdre.
- d'un animateur BAFA

Pour les enfants de 11 ans à 17 ans : 1 animateur pour 12 enfants

I - ACCUEIL

Période : **VACANCES D'HIVER 2012**

Du 13 AU 24 Février 2012

Horaire : Soit en après-midi de 13h30 à 17h30
Soit en journée de 9h30 à 17h30.

L'équipe compte sur votre ponctualité.

Prévenir en cas d'absence au 06.16.34.53.96

Lieu : Le Polyèdre
Salles BRANCHY et SACCONGES

Rez de chaussée
Accès parking côté terrain multisports.

II - MODALITES

Les règles d'admission : Jeunes de 11 ans à 17 ans

Les documents à fournir :

- Numéro allocataire CAF obligatoire
- Fiche sanitaire (vaccinations à jour)
- Fiche de renseignements activité

*NB : toute modification en cours d'année doit être signalée
(changement d'adresse...)*

Inscriptions :

- A la semaine du 13 au 17/02, en journée complète : de 9h30 à 17h30
- A la journée (9h30-17h30) ou à l'après-midi (13h30-17h30)
pour la semaine du 20 au 24/02/12.

III - TARIFICATION

Le paiement se fait à l'inscription. Aucune réduction de tarif ne sera appliquée sans justificatif du quotient familial 2012 ou de la présentation de la carte pass'soleil pour les Seynodiens.

Tableau des tarifs :

TARIFS VACANCES HIVER 2012 - ACCUEIL LOISIRS JEUNES

JOURS	Activités	Horaires	TARIFS							
			QUOTIENT FAMILIAL 2012 ou Carte Pass Soleil 2011 OU 2012							
			A ou < 299 €		B-C-D ou <300 € et <645€		E-F-G-H-I-J ou >646€ et <1334€		PLEIN TARIF ou >1334 €	
			SEYNOD	EXTERIEUR	SEYNOD	EXTERIEUR	SEYNOD	EXTERIEUR	SEYNOD	EXTERIEUR
Du 13 au 16 février	SKI AU GRAND-BORNAND	9h30-17h30	56 €	63 €	64 €	72 €	72 €	81 €	80 €	90 €
Vendredi 17 février	CINEMA + JEUX	9h30-17h30								
Lundi 20 février	LASER GAMES	13h30-17h30	9.10 €	10.50 €	10.40 €	12 €	11.70 €	13.50 €	13 €	15 €
Mardi 21 février	BOWLING	13h30-17h30	7 €	8.40 €	7 €	8.40 €	9 €	10.80 €	10 €	12 €
Mercredi 22 février	JEUX SOCIETE + SKI DE FOND AU SEMNOZ	9h30-17h30	10.50 €	11.90 €	12 €	13.60 €	13.50 €	15.30 €	15 €	17 €
Jeudi 23 février	JEUX/CROQUE MR/PATINOIRE	9h30-17h30	10.50 €	11.90 €	12 €	13.60 €	13.50 €	15.30 €	15 €	17 €
Vendredi 24 février	SCRAPBOOKING	13h30-17h30	8.40 €	9.80 €	9.60 €	11.20 €	10.80 €	12.60 €	12 €	14 €

Acceptation des Bons CAF comme suit : 5 Bons CAF pour la semaine du 13 au 17/02/12 et 1 Bon CAF pour chaque journée des 22 et 23/02/2012.

IV - FONCTIONNEMENT

Capacité d'accueil : 12 jeunes pour la semaine de ski au Grand-Bornand, 12 jeunes pour laser-games, 12 pour le bowling, 8 pour les jeux de société/ski de fond et jeux de neige au Semnoz, 12 pour jeux/croque-monsieur party et Patinoire, et 10 pour le Scrapbooking.

Alimentation :

Pour les journées : Pique-niques des 13,14 ,15 ,16 ,17 ,22 et 23 février.
Le goûter est fourni également tous les jours et demi-journées.

Toutes allergies, tous régimes particuliers sont à signaler au moment de l'inscription. Des modalités peuvent être étudiées dans les cas très exceptionnels (Fiche sanitaire).

Aucun médicament ne sera administré.

Conseils aux parents :

Prévoir une tenue adaptée à l'activité : chaussures, vêtements imperméable ou k-way en cas de pluie, lunettes de soleil, tenue et matériel de ski, y compris le casque (obligatoire) pour les sorties neige.

Aucun objet de valeur : jeux vidéo, téléphone, bijoux.... ne doivent être amenés à l'accueil de loisirs. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nom – Prénom de(s) l'enfant (s) : _____

Adresse : _____

Signature de la Mère ou du Père de(s) l'enfant(s) – Nom du Signataire : _____

Certifiant avoir pris connaissance du règlement de l'Accueil de Loisirs.

Fait à Seynod le _____